Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 28 (1890)
Heft: 8

Artikel: Le mot de la dernière charade est :
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-191558

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

cet établissement auquel elle vient d'être renvoyée.

Aux amateurs d'huile de noix. — Voici un procédé très simple et peu coûteux, qui rendra sans doute de grands services aux producteurs d'huile, surtout d'huile de noix. On sait, en effet, que cette huile rancit bien vite et perd ainsi la moitié de sa qualité et de son prix.

Il faut prendre des bouteilles bien propres et parfaitement sèches, et, après les avoir remplies d'huile, verser dans le col de chacune d'elles environs 5 centimètres de bonne eau-de-vie, de façon que la bouteille soit tout à fait pleine, boucher avec soin et recouvrir le bouchon avec un vessie.

L'eau de vie, étant plus légère, reste au-dessus de l'huile et empêche l'air intérieur de l'oxigéner, c'est-à-dire de la rancir. L'huile se conserve ainsi très longtemps.

Les cruchons en grès valent mieux pour loger l'huile que les bouteilles en verre, et, à défaut de cruchons, le verre foncé est préférable au verre clair. La raison en est que la lumière du jour a une influence nuisible sur les produits à conserver; il est donc essentiel de l'empêcher de les atteindre.

Les cruchons ou bouteilles seront placés debout dans une cave bien fraîche, sèche et obscure.

Moyen de reconnaître si le vinaigre est falsifié avec de l'acide sulfurique. — Un procédé absolument simple, qui ne demande ni appareil, ni réactif, est le suivant : versez quelques cuillerées de vinaigre dans une assiette en porcelaine, trempez-y des bandelettes de papier à filtrer blanc, laissez le vinaigre se vaporiser lentement en posant l'assiette sur le marbre d'un poêle chauffé. S'il y a de l'acide sulfurique libre, le papier sera noirci, d'après la réaction bien connue de l'acide sulfurique concentré sur les hydrates de carbone. (*La Nature.*)

Les 28 février, 4, 7 et 11 mars, à 5 heures du soir, au Casine-Théâtre, M. *Edouard Secretan* traitera, dans quatre conférenres, un sujet qui intéressera vivement tous ceux qui aiment les souvenirs du passé : L'HISTOIRE DES TROUPES SUISSES AU SERVICE DE FRANCE, sous Charles IX, pendant la Révolution française, dans les armées de Napoléon Ier et sous la Restauration. Parler des Suisses à ces diverses époques de l'histoire, c'est raconter les événements les plus dramatiques de la Réformation et des guerres religieuses; c'est invoquer les plus imposantes figures de l'histoire de France au XVIe siècle; c'est suivre Napoléon Ier en Italie, en Espagne, en Russie où les régiments suisses ont partagé sa fortune; c'est enfin retracer leur belle conduite en 1830, lorsque, les derniers, ils entourèrent Charles X de leur dévouement fidèle.

Le conférencier n'entend donc pas faire un exposé militaire, mais de l'histoire vivante et à l'usage de tous. — Abonnement aux quatre séances : 6 fr. Une séance 2 fr. — Billets à l'avance librairie Tarin et à l'entrée de la salle.

Kermesse.

On ne parle ces jours-ci que de la grande *Kermesse hollandaise* que la Société pour le développement de Lausanne nous prépare pour les 24, 25 et 26 courant. Le *lundi* et le *mercredi*, le public sera tour à tour sollicité par l'attrait d'un grand *Concert populaire*, d'une *Revue lausannoise* donnés dans la salle des spectacles, et par le buffet, la vente et les jeux divers, au 1er étage, pendant l'entracte.

La *Revue lausannoise*, qui comprend trois tableaux : *Sauvabelin, Souvenirs de la Fête des Vignerons, Actualités et Ballets*, abonde nous dit-on, en incidents pleins de gaîté.

Comme on le voit, la soirée sera bien remplie, ses plaisirs variés. — Consulter le programme pour les détails.

Mardi et *mercredi*, dès 2 heures de l'après-midi, et durant toute la soirée, les surprises succèderont aux surprises dans les salles du 1er étage. La journée du mercredi, celle des enfants, ne sera pas la moins attrayante.

En résumé, trois journées de récréations charmantes, de divertissements de bon goût, qui auront en outre le mérite de contribuer à des œuvres d'utilité publique et de bienfaisance. Nous ne saurions donc trop les recommander.

Le dernier numéro de l'*Illustration nationale suisse* contient les articles suivants : Histoire de la semaine. — Exposition municipale des Beaux-Arts. — Le spiritisme expérimental, par L. Gardy. — La Croix fédérale, étude très intéressante, par M. Tripet. — Mes débuts dans les lettres, de M. E. Rod. — La science amusante, etc. — Gravures : les portraits du duc d'Orléans, de M. Samson, directeur de l'Ecole des arts industriels, à Genève.

Le mot de la dernière charade est : *Chercher.* — Ont deviné : MM. Muza, Lehmann, Penseyres, Duparc, Orange, Dutruit, à Genève; Forney, Delajoux, à Vevey; H. Piguet, Capt, notaire, Vallée de Joux; Benoît, Neuchâtel; Dufour, à Brent; Delessert, Vufflens; Flukiger, Reussilles; Landry, Yverdon; Fouvy, Echallens; Urfer, Eysins; Bastian, Forel; Geneux et Boulenaz, Lausanne. — La prime est échue à ce dernier.

* * *

Devinette.

Ecrire le mot *politesse* en cinq chiffres. — Prime, quelque chose d'utile.

Boutades.

Dans un restaurant à treize sous :

— Garçon, avez-vous des chats dans l'établissement?

— Certainement, monsieur, nous en avons deux superbes.

— Voulez-vous me les apporter s'il vous plaît.

Le garçon revient, un angora sur chaque bras.

— Bien, posez-les là. Et maintenant allez me commander un civet de lièvre.

Dans un ancien registre d'un juge de paix, on lit ceci :

« Le juge de paix de *** reçoit ce jour de François *** une plainte, contre ***, pour vol d'un rasoir et d'un jambon sans domicile connu, sa mère demeurant à ***.

Un mot entendu en descendant le Chemin-Neuf. Une jeune blanchisseuse sortant de la buanderie Haldimand, crie à sa mère qui passe de l'autre côté de la chaussée : « Maman, j'ai passé au bleu. »

— Déjà!...

En police correctionnelle :

LE PRÉSIDENT. — Vous aviez laissé votre raison au fond de votre verre!

LE PRÉVENU. — Impossible, mon président; je le vide toujours trop soigneusement.

Le père de la fastueuse Madame X, était quelque chose comme commissionnaire, ce qui n'empêche pas la dame de poser pour l'origine superlative.

— Moi, disait-elle l'autre jour d'un air suffisant, j'appartiens à une bonne famille... Mon père avait sa voiture.

— A bras, murmure un assistant.

Un paysan consultait un avocat sur une affaire. Après l'avoir examinée, l'avocat lui dit : « Votre affaire est bonne. » Le paysan le paie et dit : « A présent mossieu, que vous êtes payé, dites-moi franchement si vous trouvez ma cause aussi bonne qu'auparavant. »

Le maître d'école d'un petit village de la Savoie trinque avec M. le maire. Ils boivent un petit vin blanc qui ferait revenir un mort. M. le maire dit en faisant claquer sa langue :

— C'est un nectar!

— Pardon, monsieur le maire, fait le maître d'école : quand on parle des liquides, on dit un hectolitre, et non pas hectare.

— Mon ami, ronflez-vous? demandait, la veille de son mariage, à son futur, la fiancée de Chinardel.

— Jamais, chère amie.

— Mais comment le savez-vous?

— Je suis resté une nuit entière tout éveillé pour m'en assurer.

L. MONNET.

VINS DE VILLENEUVE

Amédée Monnet & Fils, Lausanne.

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.
Encaissement de coupons. Recouvrements.

J'offre net de frais les lots suivants : Ville de Fribourg à fr. 12,75. — Canton de Fribourg à fr. 25. — Communes fribourgeoises 3 % différé à fr. 49,50. — Canton de Genève 3 % à fr. 103 50 Principauté de Serbie 3 % à fr. 83. — Bari, à fr. 72. — Barletta, à fr. 39,50.. — Milan 1861, à fr. 39,50. — Venise, à fr. 24,25

Ch. BORNAND, *Success. de J. Guilloud*,
4, rue Pépinet, LAUSANNE

LAUSANNE — IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD.